

Base de Données relative aux écosystèmes récifaux ultramarins

assistance.bdrecif@ifremer.fr

Océan Indien : 02 62 55 47 20
Antilles : 05 96 66 19 70

# Règles de contrôle nationales

Règles actualisées – V3 2019

#### **Auteurs:**

Emilie Gauthier (ODE/VIGIES) Stéphane Bocandé (IDM/ISI)



Date: Novembre 2018

# **SOMMAIRE**

L.	Pre	ésenta	tion des règles de contrôle	3				
2.	Fo	Fonctionnement des règles de contrôle						
3.	Rè	gles de	e contrôle en place au 11 juin 2019	5				
:	3.1.	Règ	les BELT Poissons	5				
	3.1	.1.	Configuration de la liste	5				
	3.1	.2.	Liste des règles de contrôle	6				
:	3.2.	Règ	les LIT Benthos	7				
	3.2	2.1.	Configuration de la liste	7				
	3.2	2.2.	Liste des règles de contrôle	8				
:	3.3.	Règ	les BELT Invertébrés	8				
	3.3	3.1.	Configuration de la liste	8				
	3.3	3.1.	Liste des règles de contrôle	9				
:	3.4.	Règ	les BELT Poissons – Réserve Naturelle Marine de la Réunion	9				
	3.4	l.1.	Configuration de la liste	9				
	3.4	1.2.	Liste des règles de contrôle	10				
;	3.5.	Règ	les LIT Benthos – Réserve Naturelle Marine de La Réunion	10				
	3.5	5.1.	Configuration de la liste	10				
	3.5	5.2.	Liste des règles de contrôle	11				
1.	Co	ntrôle	s NON mis en place	. 11				



### 1. Présentation des règles de contrôle

Dans l'application BD Récif de gestion des données de suivi des récifs coralliens, les règles de contrôle permettent d'effectuer des vérifications des données saisies au moment de l'enregistrement et au moment de l'opération de contrôle. Si une règle n'est pas respectée l'utilisateur en est averti par un message d'alerte. Ces règles peuvent être bloquantes (empêchent l'enregistrement) ou non (message d'avertissement seulement).

#### Historique

Les règles de contrôle sont présentes nativement dans le modèle Quadrige. BD Récif, partageant ce modèle de données, a dès le départ inclus des fonctionnalités de contrôle. Jusqu'à la version 3.2.2 de BD Récif, les règles de contrôle étaient « locales » : chaque utilisateur disposait de règles de contrôle sur sa BD Récif qu'il était en charge de mettre à jour et compléter au besoin. Nativement, dans l'exécutable d'installation de l'application, quelques règles de contrôle étaient présentes. Définies au moment de la mise en production de la v0 de l'outil en 2016 sur le périmètre Océan Indien, ces règles étaient d'une part très ciblées sur les protocoles appliqués en Océan Indien (et notamment à la Réserve Naturelle Marine de La Réunion), et d'autre part ne s'appliquaient qu'à une partie des programmes BD Récif (les plus "classiques" : LIT Benthos et Belt Poisson).

Le retour utilisateur n'a révélé en 2018 aucune règle de contrôle locale mise en place par les utilisateurs eux-mêmes (notamment par méconnaissance des fonctionnalités), et des erreurs de saisie ont ainsi pu être enregistrées en base et ont nécessité des corrections *a posteriori*.

Le Comité de Projet BD Récif du 12 juin 2018 a ainsi acté la mise en place de règles de contrôle gérées à l'échelle nationale dans BD Récif, en mutualisant les développents déjà réalisés sur l'application DALI (application de gestion des données Déchets Marins – DAta Litter).

Les règles de contrôle nationales gérées pour l'ensemble des utilisateurs BD Récif ont ainsi été mises en place dans la version 3.3.4 de novembre 2018. Elles ont été créées par l'Ifremer selon les retours reçus suite à l'interrogation de l'ensemble des utilisateurs sur les pratiques actuelles. L'IFRECOR a contribué à la définition et a validé cet ensemble de règles. Un premier document présentant les règles de contrôle nationales dans leur première version a été publié sur le site de l'assistance.

Des demandes de contrôles plus poussés étaient encore en attente de développement :

- Pouvoir contrôler des valeurs de paramètre en fonction des valeurs d'un autre paramètre (qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs),
- Rendre obligatoire la saisie d'un minimum d'information entre le Taxon, le Groupe de taxon et certains paramètres (type substrat notamment),
- Pouvoir contrôler les valeurs de paramètres selon le taxon ou le groupe de taxon saisi.

De nouveaux types de règles de contrôle ont été ainsi développés en 2019 pour répondre aux deux premiers besoins ci-dessus. Une partie des développements était déjà réalisé dans le cadre de DALI.

Ainsi, depuis la version 3.4.3 du 28 février 2019, il est possible de contrôler les valeurs de plusieurs paramètres entre eux et d'obliger la saisie d'au moins une des informations Taxon / Groupe de taxon / Paramètre.

#### Présentation de ce document

Le présent document détaille les règles de contrôle mises en place à l'échelle nationale suite au développement des nouveaux contrôles de la version 3.4.3. Les règles en place sont expliquées en langage courant non technique afin d'être comprises par tous les saisisseurs concernés.



Un chapitre est consacré aux demandes non traitées, que ce soit parce qu'elles sont impossibles techniquement ou parce qu'elles ont été rejetées.

N.B.: **Ce document n'est pas mis à jour au gré des évolutions BD Récif**. De nouveaux programmes peuvent être ajoutés aux règles en place, de nouveaux saisisseurs concernés, de nouveaux PSFMUs, mais aussi de nouvelles règles.

### 2. Fonctionnement des règles de contrôle

Les règles de contrôle sont gérées par listes de règles de contrôle.

Une liste de règles est définie par :

- Une liste de programmes auxquels s'appliquent les règles de la liste ;
- Des responsables: ce sont les personnes à contacter pour toute demande de mise à jour des règles de la liste. Ils traduisent la demande utilisateur à la Cellule Quadrige qui réalise ensuite la mise à jour techniquement dans la base centrale (Quadrige).
- Des services contrôlés : ce sont les services saisisseurs qui subiront les contrôles de la liste.

Les règles d'une liste de contrôle s'appliquent donc à toute donnée saisie au sein d'un des programmes de la liste par un des services saisisseurs contrôlés.

Chaque règle de contrôle d'une liste est définie par un code, une fonction de contrôle, éventuellement une liste de paramètres (et/ou support et/ou fraction et/ou méthode et/ou PSFMU) et un message d'avertissement qui sera affiché à l'utilisateur si la règle n'est pas respectée (Figure 1).

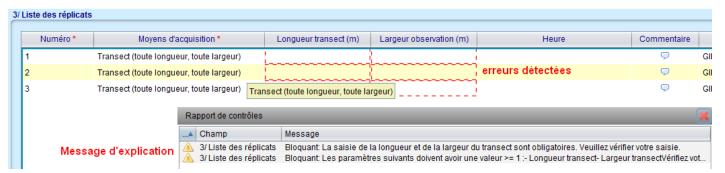


Figure 1 : Exemple de message d'erreur lié au non-respect d'une règle de contrôle bloquante.

Les règles peuvent être bloquantes (impossibilité d'enregistrement si non respectée) ou pas. Elles s'appliquent systématiquement au moment de l'enregistrement des données, mais aussi lors de l'appel de la fonctionnalité de contrôle : Figure 2.

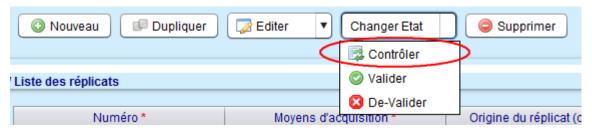
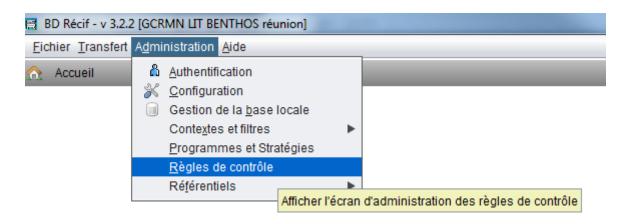


Figure 2 : Accès à la fonctionnalité de contrôle des données dans BD Récif.

Tout utilisateur peut consulter les règles qui s'appliquent à son service et aux programmes sur lesquels il a les droits en allant dans le menu Administration > Règles de contrôle :





#### Remarque sur la mise à jour des règles de contrôle

Lorsqu'un nouveau programme est ajouté dans BD Récif, la Cellule d'administration veille à ce qu'il soit ajouté dans la liste de contrôle qui convient (s'il y a lieu).

Pour les services contrôlés, un script informatique est lancé quotidiennement pour vérifier que tous les services saisisseurs des programmes sont bien parmi les services contrôlés des listes de contrôle correspondantes. Cela garantit la cohérence de l'application des règles de contrôle au cours du temps.

### 3. Règles de contrôle en place au 11 juin 2019

### 3.1. Règles BELT Poissons

#### 3.1.1. Configuration de la liste

**Programmes** EI\_RUN\_GRAND-PORT\_BELT\_POISSON contrôlés EI\_RUN\_KELONIA\_BELT\_POISSON (au EI\_RUN\_RAVINE\_BLANCHE\_BELT\_POISSON 11/06/2019) EI RUN STEU ERMITAGE BELT POISSON EI\_RUN\_STEU\_ST\_JOSEPH\_BELT\_POISSON GCRMN\_EPARSES\_BELT\_POISSONS GCRMN\_LAREUNION\_BELT\_POISSONS MSA\_MAYOTTE\_BELT\_POISSON ORC\_MAYOTTE\_BELT\_POISSONS POPMER\_LAREUNION\_BELT\_POISSON RESEAUAMP\_PNG\_BELT\_POISSONS RESEAUAMP\_RNPT\_BELT\_POISSONS RESEAUAMP\_SBH\_BELT\_POISSONS RESEAUAMP\_SXM\_BELT\_POISSONS SUIVI\_MBOUZI\_MAY\_BELT\_POISSON



Responsables de la liste	Code 001723 051273 023184 031078	Nom ALLENOU DUVAL GAUTHIER MAUREL	Prénom Jean-Pie Magali Emilie Laurenc	erre	Services de rattacheme PDG-RBE-BIODIVENV PDG-RBE-DOI PDG-ODE-VIGIES KARTEAU		Mail Jean.Pierre.Allenou@ifremer.fr Magali.Duval@ifremer.fr Emilie.Gauthier@ifremer.fr laurence.maurel@karteau.com
Services contrôlés (au 11/06/2019)	AFB-PNM ATE-SBH AUTRE BIOTOPEC CREOCEA CREOCEA CUFR-MA DEAL972 DEAL976	DI N_AG N_OI		GIE GIP IFRI IRD KAF ODI PDO	OMAR -MAREX RNMR ECOR REU RTEAU E974 G-IMN-IDM-ISI G-ODE-VIGIES	PE PE PN RN RN	DG-RBE-BIODIVENV DG-RBE-DOI DG-RBE-LEADNC NG NN_MBOUZI NPT NSM AAF

# 3.1.2. Liste des règles de contrôle

Règle	Code	Principe	Bloquante	Message utilisateur
Taille de transect obligatoire	BELT_POISSONS _NATIONAL _TailleTrans_Obli	Les paramètres « Longueur transect » et « Largeur observation » sont obligatoires (saisie d'une valeur obligatoire)	Ø	La saisie de la longueur et de la largeur du transect sont obligatoires. Veuillez vérifier votre saisie.
Taille de transects >= 1	BELT_POISSONS _NATIONAL _LongLargTransect	La valeur numérique des résultats « Longueur transect » et « Largeur observation » doit être comprise dans la classe ]0 ; 100 000[.	Ø	Les paramètres suivants doivent avoir une valeur >= 1: - Longueur transect - Largeur transect Vérifiez votre saisie.
Abondance poissons >=1	BELT_POISSONS _NATIONAL _Abondance	La valeur numérique des résultats « Abondance » doit être comprise dans la classe ]0 ; 100 000[.	☑	L'abondance de chaque taxon doit être >= 1.  Ne saisissez pas l'absence des taxons avec des abondances = 0.
Cohérence entre abondance et classe d'abondance	BELT_POISSONS _NATIONAL _AbondClass1 à 8	Pour chaque classe d'adondance des poissons (colonne de gauche ci- dessous), la valeur d'abondance brute associée est bornée aux limites de la classe :		La valeur du paramètre 'Classe d'abondance (unité)' n'est pas cohérente avec la valeur du paramètre 'Abondance (unité)'. Vérifiez votre saisie.



Libellé		
00001		
00002-00004		
00005-00016		
00017-00064		
00065-00256		
00257-01024		
01025-04096		
04097-16384		
Remarque: cette règle de contrôle permet une saisie automatique de la classe d'abondance à partir de l'abondance brute qui est la seule information à saisir → voir la démo		

# 3.2. Règles LIT Benthos

## 3.2.1. Configuration de la liste

Programmes contrôlés (au 11/06/2019)	EI_RUN_BEAUFONDS_LIT_BENTHOS  EI_RUN_GRAND-PORT_LIT_BENTHOS  EI_RUN_KELONIA_LIT_BENTHOS  EI_RUN_RAVINE_BLANCHE_LIT_BENTHOS  EI_RUN_STEU_ST_JOSEPH_LIT_BENTHOS  GCRMN_EPARSES_LIT_BENTHOS  GCRMN_LAREUNION_LIT_BENTHOS  ORC_MAYOTTE_LIT_BENTHOS  PAPI_LAREUNION_LIT_BENTHOS  POPMER_LAREUNION_LIT_BENTHOS  SUIVI_MBOUZI_MAY_LIT_BENTHOS						
Responsables de la liste	Code 001723 051273 023184 031078 024419	Nom ALLENOU DUVAL GAUTHIER MAUREL BOCANDE	Prénom Jean-Pier Magali Emilie Laurence Stephane		Services de rattacheme PDG-RBE-BIODIVENV PDG-RBE-DOI PDG-ODE-VIGIES KARTEAU PDG-IMN-IDM-ISI	Mail  Jean.Pierre.Allenou@ifremer.fr  Magali.Duval@ifremer.fr  Emilie.Gauthier@ifremer.fr  laurence.maurel@karteau.com  Stephane.Bocande@ifremer.fr	
Services contrôlés (au 11/06/2019)	AFB-PNMMAY AUTRE BIOTOPEOI CREOCEAN_OI DEAL976 ECOMAR FETCHINGENIERIE		GIE-MAREX GIPRNMR IFRECOR IRDREU KARTEAU ODE974 PDG-IMN-IDM-ISI		PDG-ODE-VIGIES PDG-RBE-DOI PDG-RBE-LEADNC RNN_MBOUZI TAAF		



# 3.2.2. Liste des règles de contrôle

Règle	Code	Principe	Bloquante	Message utilisateur
Origine réplicat obligatoire	LIT_BENTHOS _NATIONAL _OrigineReplicat	La valeur numérique des résultats « Origine réplicat» doit être remplie		L'origine du réplicat est obligatoire. Veuillez saisir la position d'origine du transect.
Longueur transect obligatoire	LIT_BENTHOS _NATIONAL _LongTrans_Obli	Le paramètre « Longueur transect » est obligatoire (saisie d'une valeur obligée pour enregistrer)	Ø	La longueur du transect est obligatoire. Veuillez vérifier votre saisie.
Longueur transect >= 1	LIT_BENTHOS _NATIONAL _LongTransect	La valeur numérique des résultats « Longueur transect » doit être remplie et >= 1.		La longueur du transect est obligatoire et >=1. Veuillez vérifier votre saisie.
Transitions et sections non nulles	LIT_BENTHOS _NATIONAL _Transition Section	La valeur numérique des résultats « Transition » et « Section » doit être >= 1.		Les transitions doivent être >=1 et supérieures à la transition précédente (la section calculée doit être >=1). Vérifiez votre saisie.
Saisie obligatoire de l'une des infos Taxon / Groupe taxon / Type substrat	LIT_BENTHOS_ NATIONAL_ TaxGroupSbstt	La saisie d'au moins l'un des champs de la grille de saisie suivants est obligatoire : -Taxon -Groupe de taxon -Type de substrat	₫	Au moins une de ces valeurs doit être renseignée : Groupe taxons, Taxon, Type substrat

# 3.3. Règles BELT Invertébrés

# 3.3.1. Configuration de la liste

Programmes	EI_RUN_GRAND-PORT_BELT_INVERT
contrôlés	EI_RUN_STEU_ERMITAGE_BELT_INVERT
(au	GCRMN_LAREUNION_BELT_INVERT
11/06/2019)	ORC_MAYOTTE_BELT_INVERT
	RESEAUAMP_PNG_BELT_INVERT
	RESEAUAMP_RNPT_BELT_INVERT
	RESEAUAMP_SBH_BELT_INVERT
	RESEAUAMP_SXM_BELT_INVERT
	SUIVI_MBOUZI_MAY_BELT_INVERT



Responsables de la liste	Code 001723 051273 023184 031078	Nom ALLENOU DUVAL GAUTHIER MAUREL	Prénom Jean-Pie Magali Emilie Laurenc	erre	Services de rattacheme PDG-RBE-BIODIVENV PDG-RBE-DOI PDG-ODE-VIGIES KARTEAU	. Mail  Jean.Pierre.Allenou@ifremer.fr  Magali.Duval@ifremer.fr  Emilie.Gauthier@ifremer.fr  laurence.maurel@karteau.com
Services contrôlés (au 11/06/2019)	AFB-PNMMAY ATE-SBH CREOCEAN_AG CREOCEAN_OI DEAL972 DEAL976 ECOMAR		GIPRNMR IFRECOR KARTEAU ODE974		PDG-RBE-BIODIVENV PDG-RBE-DOI PNG RNN_MBOUZI RNPT RNSM	

## 3.3.1. Liste des règles de contrôle

Règle	Code	Principe	Bloquante	Message utilisateur
Taille de transect obligatoire	BELT_INVERT _NATIONAL _TailleTransect_Obli	Les paramètres « Longueur transect » et « Largeur observation » sont obligatoires (saisie d'une valeur obligatoire)	Ø	La saisie de la longueur et de la largeur du transect sont obligatoires. Veuillez vérifier votre saisie.
Taille de transects >= 1	BELT_INVERT _NATIONAL _LongLargTransect	La valeur numérique des résultats « Longueur transect » et « Largeur observation » doit être comprise dans la classe ]0 ; 100 000[.	Ø	Les paramètres suivants doivent avoir une valeur >= 1 : - Longueur transect - Largeur transect Vérifiez votre saisie.
Abondance poissons >= 1	BELT_INVERT _NATIONAL _Abondance	La valeur numérique des résultats « Abondance » doit être comprise dans la classe ]0 ; 100 000[.		L'abondance de chaque taxon doit être >= 1. Ne saisissez pas l'absence des taxons avec des abondances = 0.

# 3.4. Règles BELT Poissons – Réserve Naturelle Marine de la Réunion

## 3.4.1. Configuration de la liste

Programmes contrôlés (au 11/06/2019)

GCRMN\_LAREUNION\_BELT\_POISSONS



Responsables de la liste	Nom	Prénom	Services de rattache	ment Mail	
ia fisce	CAUVIN	Bruce	GIPRNMR	Bruce.Cauvin@reservemarinereunion.fr	
	DUVAL	Magali	PDG-RBE-DOI	Magali.Duval@ifremer.fr	
	GAUTHIER	Emilie	PDG-ODE-VIGIES	Emilie.Gauthier@ifremer.fr	
	MAUREL	Laurence	KARTEAU	laurence.maurel@karteau.com	
	POTHIN	Karine	GIPRNMR	karine.pothin@reservemarinereunion.fr	
Services contrôlés	ECOMAR			KARTEAU	
(au 11/06/2019)	GIE-MAREX			PDG-IMN-IDM-ISI	
	GIPRNMR			PDG-ODE-VIGIES	
	IFRECOR			PDG-RBE-DOI	

### 3.4.2. Liste des règles de contrôle

Règle	Code	Principe	Bloquante	Message utilisateur
Longueur transects	BELT_POISSONS _RNMR _LongTransect	La valeur numérique des résultats « Longueur transect » doit être comprise dans la classe [10;50 m].		La valeur du paramètre "Longueur transect" doit être comprise entre 10 et 50m.
Largeur transects	BELT_POISSONS _RNMR _LargTransect	La valeur numérique des résultats « Longueur transect » doit être comprise dans la classe [2 ; 5 m].		La valeur du paramètre "Largeur transect" doit être comprise entre 2 et 5m.

# 3.5. Règles LIT Benthos – Réserve Naturelle Marine de La Réunion

## 3.5.1. Configuration de la liste

Programmes contrôlés (au 11/06/2019)	GCRMN_LAF	REUNION_LI	T_BENTHOS				
Responsables de la liste	Nom	Prénom Services de rattachem		ment	Mail		
id liste	CAUVIN	Bruce	ruce GIPRNMR		Bruce.Cauvin@reservemarinereunion.fr		
	DUVAL	Magali	PDG-RBE-DOI		Magali.Duval@ifremer.fr		
	GAUTHIER	Emilie	PDG-ODE-VIGIES		Emilie.Gauthier@ifremer.fr		
	MAUREL	Laurence	KARTEAU		laurence.maurel@karteau.com		
	POTHIN	Karine GIPRNMR			karine.pothin@reservemarinereunion.fr		
Services contrôlés	ECOMAR	ECOMAR			KARTEAU		
(au 11/06/2019)	GIE-MAREX			PDG-IMN-IDM-ISI			
	GIPRNMR			PDG-ODE-VIGIES			
	IFRECOR			PDG-RBE-DOI			



### 3.5.2. Liste des règles de contrôle

Règle	Code	Principe	Bloquante	Message utilisateur
Transition et Section	LIT_BENTHOS _RNMR _TransitionSection	La valeur numérique des résultats « Transition » et « Section » doit être comprise dans la classe [1 ; 2000 cm].		Sur un transect de 20m, la transition ne dépasse généralement pas 2000 cm. Vérifiez que les transitions > 2000 correspondent à des observations situées audelà des 20m.  Les sections associées ne doivent logiquement pas dépasser 2000cm non plus.

### 4. Contrôles NON mis en place

#### LIT Benthos: pouvoir limiter la valeur des transitions à la valeur de la longueur du transect.

Il s'agit de pouvoir borner les valeurs numériques d'un PSFMU selon les valeurs numériques d'un autre PSFMUs. Ce type de règle de contrôle n'existe pas encore dans BD Récif. Une demande d'évolution a été formulée mais n'est pas prioritaire en 2019.

#### Pouvoir remplir par défaut la valeur d'un PSFMU selon le taxon ou le groupe de taxon saisi

Ce type de règle de contrôle impliquerait d'avoir une liste de taxons et groupes de taxons contrôlés exhaustive et à jour selon les évolutions du référentiel taxinomique. Cette gestion est très complexe à mettre en œuvre et coûteuse.

Par ailleurs cela représente un risque d'erreur de saisie car si les valeurs des paramètres sont préremplies, le saisisseur risque d'oublier d'en modifier certaines.

Evoquée au comité de projet BD Récif du 12 juin 2018, cette évolution a été refusée pour les risques d'erreur qu'elle entraîne.

D'autres solutions d'aide à la saisie pourraient à l'avenir compenser l'absence de ce type de règle (solution type « paramétrage multiple Quadrige », à discuter en 2019).

